Image not found or type unknown

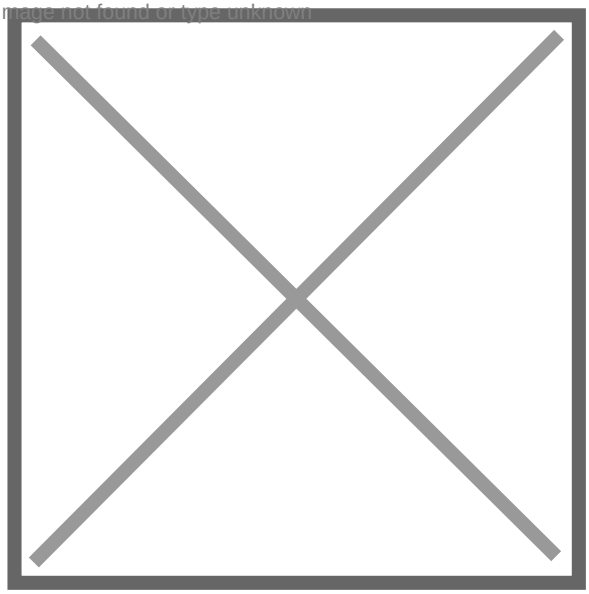

Une prof et un élève : quelles sanctions ?

Par **jonquille**, le **21/04/2009** à **22:04**

Bonjour,

J'ai appris qu'une jeune collègue, 27 ans, professeur de SVT depuis un an, a des relations sexuelles avec un élève de notre collège. Ce dernier est âgé de 15 ans.

Les deux sont consentants.
Cependant, je dois préciser que l'élève en question a de gros problèmes affectifs.
Je ne sais comment réagir face à cette nouvelle. D'autant plus que je crains que cette histoire s'ébruite, le jeune homme s'étant déjà confiés à des camarades de classe sur la nature de sa relation "sentimentale".

Que faire ?

Quels risques encours ma collègue ?

Par **frog**, le **21/04/2009** à **23:35**

[citation]J'ai appris qu'une jeune collègue, 27 ans, professeur de SVT depuis un an, a des relations sexuelles avec un élève de notre collège. Ce dernier est âgé de 15 ans.[/citation]
Première question : A quel point cette information est-elle fiable ?

Un élève mal dans sa peau qui se pavane en affirmant avoir tringlé pendant des heures Mlle-machin-la-prof-de-bio-trop-sexy, j'imagine que ça peut arriver pour peu que le jeune homme

cherche un peu de reconnaissance et d'attention.

Pour savoir que faire, c'est une question de conscience je pense. Les plus corporatistes te diront de surtout ne pas t'en mêler ; les modérés, d'en parler à ta collègue pour y voir plus clair ; les plus pointilleux, de rapporter de suite au chef d'établissement et à l'académie...

Quant aux risques, ils dépendent de la réaction de chacun : Si l'affaire éclate au grand jour, la miss risque sans doute une soufflante monumentale et une sanction administrative (pour peu que les faits soient avérés).

Par **jonquille**, le **21/04/2009** à **23:39**

Merci pour ta réponse,

Malheureusement je pense que les faits sont "avérés", c'est ma collègue, devenue une amie au fil du temps, qui a craqué et m'a raconté son histoire :(

Depuis, je suis en proie au doute : je ne sais comment réagir, que faire...

Par **frog**, le **28/04/2009** à **19:48**

J'ai demandé l'avis d'un copain qui officie en tant qu'inspecteur d'académie stagiaire en ce moment. Voilà ce qu'il m'a répondu :

Peu importe l'âge de l'élève, cette collègue est en faute professionnelle

[...]

[Si ça s'apprend,] elle ne restera pas longtemps au sein de la profession et risque d'avoir de gros problèmes

[...]

Il est conseillé à cette enseignante de se mettre en maladie ou en dépression jusqu'à la fin de l'année scolaire et d'attendre que l'élève quitte l'établissement en changeant de classe.

Voilà voilà...

Par **emmaruben**, le **29/04/2009** à **09:19**

Bonjour,

En tant qu'enseignante, je donnerai le même conseil : Votre amie devrait rapidement se mettre en arrêt maladie pour dépression jusqu'à la fin de l'année et surtout ne plus entretenir

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

de relation de type sentimenatl avec l'élève en question.
Vu la situation, votre amie ne doit pas être loin de la dépression de toute façon...Il faut à tout prix qu'elle rompt tout contact avec l'élève en question et qu'elle "disparaisse quelques temps"pour faire stopper les rumeurs liées aux bavardages indiscrets de l'élève.
Voilà pour la réponse de collègue.

Par contre vous écrivez que l'élève a de gros problèmes affectifs. Il faudrait peut être envisager un soutien aussi à l'élève. Cette relation, malheureusement, ne doit pas arranger les problèmes affectifs de l'élève. En d'autres termes, il ne faudrait pas laisser l'élève comme cela et l'aider lui aussi. Par contre pour cette question, je n'ai pas de réponse. Peut être que vous, jonquille, si vous connaissez l'élève suffisamment et avec l'accord de votre amie, vous pourriez parler un peu avec l'élève pour qu'il ne soit pas seul dans la gestion de la situation.

En résumé, je pense qu'il faut que votre amie cesse impérativement de voir l'élève mais ce-dernier doit être aussi accompagné psychologiquement, non?

Bon courage.

Par **le mec de Carquei**, le **07/05/2009** à **13:08**

Remarque concernant la "réponse" de l'inspecteur d'académie :
NAVRANTE, mais pouvait-on attendre autre chose de la part de ce type de personnage ?....

Par **Marion2**, le **07/05/2009** à **14:31**

Bonjour le mec de Carquei,

Il me semble que s'il y a quelque chose de NAVRANT ici, c'est bien votre réaction...

Cordialement.

Par **le mec de Carquei**, le **07/05/2009** à **15:42**

Réponse à Laure (de l'Aude) :
seriez-vous proviseur(se), inspectrice Educ nationale ou "assimilé" ?...

Par **jrockfalyn**, le **17/05/2009** à **21:05**

Bonsoir "le Mec de Carquei"

Et vous même seriez vous un de ces apologistes des amours inter-âges aux relents sulfureux

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

?

Un professeur a sur ses élèves un lien d'autorité morale qui doit le conduire à une attitude absolument irréprochable. Je doute qu'entretenir une relation sexuelle avec un élève mineur puisse être qualifiée d'irréprochable.

Il ne s'agit pas de juger, mais de replacer les choses dans leur contexte : l'école est faite pour enseigner et pour apprendre et, en particulier, les travaux pratiques doivent conserver une stricte finalité pédagogique...

JE rejoint Laure... Votre propos est Navrant.

Cordialement tout de même

Par **delfine25**, le **27/04/2011** à **16:05**

Bonjour à tous !
Dans le cadre d'un nouveau documentaire sur "L'amour au-delà des obstacles", prochainement diffusé sur la chaîne TMC, je suis à la recherche de témoignages de relations professeur/éléve, toujours d'actualité ou non, qu'elles soient heureuses ou malheureuses toutes vos histoires sont importantes. Si vous êtes intéressé ou si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'envoyer un message à : tmc1@reservoir-prod.fr ! Merci

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés